



## **IIIème CONGRES INTERNATIONAL DE MEDIATION JUDICIAIRE**

### **La médiation en Juridiction**

**4 -5 -6 -7 juillet 2012**

**Aix-en-Provence**

### **4 jours, 24 heures de formation**

Le congrès est agréé IFOMENE, CNPM et ENM.

Il valide trois modules de la FNCM (processus de médiation, droit et médiation, médiation familiale ou médiation entreprise)

**Organisateurs :** GEMME-France, AIX-MEDIATION

**Avec le partenariat de :** FNCM, POLE SUD MEDIATION, CNPM, ENM, UNIVERSITE LYON II « LUMIERE », UNIVERSITE DE DROIT d'AIX EN PROVENCE, IFOMENE, CEMA, CIMJ

Le colloque est un temps de formation et d'échange entre les participants. Des temps de rencontre, de découverte, des temps festifs sont prévus pendant le congrès.

Le congrès figure au catalogue de la formation continue de l'ENM et est agréée FIF-PL au titre de la formation continue des avocats.

# MERCREDI 4 JUILLET 2012

**9 h :** Accueil des participants par Béatrice Blohorn-Brenneur, président de Gemme-France et Laurence Baradat, avocate et médiatrice, co-organisatrices du colloque

Ouverture du colloque : Mme Maryse Joissains, Député-Maire d'Aix-en-Provence, Mme Catherine Husson-Trochain, Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix en Provence, M. le Président de Gemme, Mme Catherine Jonathan Duplaa, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Aix en Provence, M. le Bâtonnier Dominique Chabas, président délégué d'Aix Médiation

## 9h30 -10h **La médiation prud'homale**

### **Médiation et Prud'hommes,**

*Président : Béatrice Blohorn-Brenneur, médiatrice du Conseil de l'Europe, Président de chambre honoraire, Président de Gemme-France, présidente de CIMJ,*

- Médiation conventionnelle, *Isabelle Burlat, Avocat au Barreau de St Etienne*
- Médiation devant le Conseil de Prud'hommes, *Abder Ait Ouali, conseiller prud'hommes Paris,*
- Médiation devant le juge départiteur,
- Médiation devant la cour d'appel, *Jacques Duplat, Premier avocat général honoraire à la Cour de cassation, vice-président de Gemme-France, co-auteur d'un mémoire : « Quel avenir pour la médiation judiciaire en matière prud'homale ? »*

## 10h- 10h45 **Syndicats et médiation**

*Président : Jean-Luc Pierre, Vice-Président au Tribunal de Grande instance de Vienne (France), ancien DG de Groupes agro-alimentaire,*

### **En France**

- *M. Jacques Frédéric Sauvage, Président CPH Paris (MEDEF, membre du Conseil Supérieur de la Prud'homie),*
- *Mme Chantal Verdin, (Vice-Présidente du Conseil de Prud'hommes de Paris, (CGT, membre du Conseil Supérieur de la Prud'homie),*
- *M. Laurent Loyer (CFDT, membre du Conseil Supérieur de la Prud'homie)*
- *Isabelle Sancerni ou M. Bruno-André Giraudon (CFTC),*
- *Bernard Vincent (CFECCG, membre du Conseil Supérieur de la Prud'homie)*

### **Syndicats et médiation dans les pays du Maghreb :**

- Un représentant syndical du Maroc
- *Hassan Alami, représentant patronal, Président du Centre Euro Méditerranéen (CEMA), vice-président de CIMJ, Maroc*

### **La médiation prud'homale dans les pays de l'Union Européenne**

- *Allemagne, Nikolaus Notter, ancien président de chambre auprès du tribunal de travail de Munich, avocat, médiateur et conciliateur*
- *Royaume-Uni : Le système ACAS ou 85% d'accords amiables avant la saisine du juge britannique, Ruben Murdanaigum, Principal solicitor*
- *Portugal, Albertina Aveiro Pereira, juge à la Cour d'appel de Porto*

### 10h45 **Médiation et risques psychosociaux**

- *Marie Pez , M decin du travail, auteur d'un livre « travailler   armes  gales » Ed Pearson,*
- *Jean-Edouard Gr sy, anthropologue, m diateur et formateur, auteur du livre « G rer les risques psychosociaux » Ed ESF*
- *B atrice Brenneur, Pr sident de chambre honoraire, auteur d'un livre « Stress et souffrance au travail, un juge t moigne, Ed L'Harmattan, 2010*

11h05 Pause

### 11h30- 12h30 **Le proc s de la m diation**

*Pr sident : Jacques Salzer,*

11h : Plaidoirie contre la m diation : Avocat du Travail

11h05 : Plaidoirie en faveur de la m diation Avocat : *Gilles Lopez, ancien B tonnier, pr sident de la CNPM*

11h10 : D bat avec la salle

11h30-12h : M diation sur le sujet de la m diation. *M diateur Jacques Salzer, Ma tre de conf rence   Paris-Dauphine, co-cr ateur de formations   la m diation   l'Universit  de Paris V et au CNAM*

D gager les points d'accord, bases de l'accord, Accord avec la participation de la salle

### 12h30 **Bilan et avenir de la m diation prud'homale**

- Le projet d'information sur la m diation par la DIRRECTE
- Un repr sentant du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), (Michel Delevoy ou son repr sentant Michel Coquillion, vice Pr sident de la CESE)
- Un repr sentant de la Chancellerie

Discours de cl ture : *M. Hassan Alami, Pr sident du Centre Euro-m diterran en de M diation et d'Arbitrage (CEMA)*

### **13 h D jeuner**

14h30-19h

Visite des Baux de Provence et de la cath drale d'images

Soir e libre

# JEUDI 5 JUILLET 2012 : JOURNEE DE FORMATION

Les participants peuvent au choix s'orienter vers des ateliers « découverte » ou « perfectionnement ».

## ATELIERS 9h-12h45

Le programme est interactif, émaillé de mises en situation, jeux et exercices.

*Les ateliers sont soit en Anglais, soit en français*

<b>Atelier Découverte</b>	<b>Atelier Perfectionnement</b>	<b>Atelier Anglais</b>
<p><b>La médiation, pour quoi, pour qui, comment ?</b></p> <p><i>Michèle Weil, Magistrat honoraire, Christiane Gutierrez, Formatrice</i></p> <p>Limites de la décision judiciaire Domaine d'application de la Médiation et MARC : Conciliation, médiation, Ethique, Déroulement d'une médiation, résultats, évaluation,</p> <p>Film sur une médiation</p> <p>10h30-11h Pause</p> <p>11h-12h15 <b>Comment installer la médiation dans sa juridiction ?</b> <i>Danièle Ganancia,</i></p>	<p><b>Travailler la neutralité en tant que médiateur</b></p> <p><i>Gabrielle Planès, Présidente de l'ANM</i></p> <p>10h30-11h Pause</p> <p>11h-12h15 <b>Comment gérer les cas difficiles en médiation ?</b> <i>Jacques Salzer, Maître de conférence à Paris-Dauphine</i></p>	<p><b>La médiation, pour quoi, pour qui, comment ?</b></p> <p><i>Suzanne Handman, Juge à la Cour du Québec (Canada)</i></p> <p>Limites de la décision judiciaire, Domaine d'application de la médiation Médiation et MARC Déontologie du médiateur Déroulement,</p> <p>10h30-11h Pause</p> <p>11h-12h15 <b>Résultats, Evaluation</b> <i>Suzanne Handman</i></p>
12h45-Déjeuner	12h45-Déjeuner	12h45-Déjeuner

Atelier Découverte	Atelier Perfectionnement	Atelier Anglais
<p>14h-15h15 : La gestion des émotions en médiation,</p> <p><i>François Savigny, Formateur et médiateur</i></p>	<p>14h-15h15 : Formation de Formateurs en Médiation</p> <p><i>Christian Jacquot, Formateur et médiateur</i></p> <p><i>Jacques Salzer, Maître de Conférence à l'Université de Paris-Dauphine,</i></p>	<p>14h-15h45 : The systemic view on mediation - Chances and challenges for judges</p> <p><i>Arthur Trossen, Judge (on leave), Mediator, International Expert</i></p>
<p>15h15- 16h : Le rôle du juge et de l'avocat en médiation, la confidentialité</p> <p><i>Michèle Weil, Magistrat honoraire, médiatrice</i> <i>Florence Fauchon, Avocat, Médiatrice</i></p>	<p>15h-15 16h : Indépendance, impartialité, Equité du médiateur ou du juge. Condition nécessaire en vue d'une confiance dans l'institution</p> <p><i>Eric Battistoni, Juge du travail à Verviers (Belgique)</i></p>	
16h pause	16h pause	

<p>16h30-17h15 Atelier unique (Regroupement des ateliers français) -</p> <p>L'accord de médiation : rédaction, valeur juridique de l'accord</p> <p><i>Natalie Fricero, Professeur à l'Université de Nice</i></p>	<p>16h-17h15</p> <p>Killer phrases - how to deal with mediation out of the mediation process</p> <p><i>Arthur Trossen</i></p>
--	---

<p><b>17h15-18h Regroupement des ateliers français et anglais</b></p> <p><b>Médiation, droit collaboratif et procédure participative</b></p> <p><i>Fédérica Oudin, Maître de conférence à l'Université de Tours</i> <i>Laurence Baradat, Avocat, Médiatrice, Vice Présidente FNCM, Formatrice Aix –médiation</i> <i>Florence Fauchon, Avocat, Médiatrice, Secrétaire générale de la Conférence Internationale de la médiation pour la Justice (CIMJ)</i></p>
--

# VENDREDI 6 JUILLET 2012 : JOURNEE CONGRES

Médiation en Europe et dans le monde. La médiation dans les différents systèmes européens, depuis la transcription de la directive de Mai 2008 : Quels systèmes mis en place et quelle efficacité ?

## VENDREDI MATIN : CONGRES EN PLENIERE 9h-13h

Ouverture : *François Rolland, Juge en Chef de la Cour Supérieure du Québec.*

### La médiation dans le monde

9h-10h30 Ouverture colloque : film Les médiations du monde.

*Présentatrice : Béatrice Brenneur, Président de chambre honoraire, médiatrice du Conseil de l'Europe, président de GEMME-France, Président de la CIMJ*

#### - **La médiation dans les différentes cultures :**

*Président : L'honorable François Rolland, Juge en Chef de la Cour Supérieure du Québec, Canada*

Médiation judiciaire et culture, *Deborah Selles*

La médiation en Chine : *Xiao-Li Fu-Bourgne, avocat et médiatrice Paris-Pékin*

La médiation en Afrique, *Sébastien Ondouo, Procureur général adjoint de la Cour de cassation de Libreville, Gabon*

La médiation dans les pays du Maghreb, *Hassan Alami, Président du CEMA, Maroc*

La médiation au Canada, *l'Honorable François Rolland*

10h30 - Pause

### 11h- Application de la directive en Europe : La place de la médiation au sein du processus judiciaire

*Président : Michel Benichou, Président de la Fédération des Barreaux d'Europe*

*Eric Battistoni, juge du travail à Verviers (Belgique)*

#### De la médiation volontaire à la médiation obligatoire

##### - **Pays prônant une démarche facultative et volontaire**

Pays-Bas,

Hongrie, *Katalin Toth, juge Hongrie,*

France

##### - **Pays donnant une prime à la médiation** (remboursement des frais de Justice, Aide juridictionnelle)

Roumanie, *Dragos Calin, Juge à la Cour d'appel de Bucarest*

##### - **Pays sanctionnant le refus d'aller en médiation**

Royaume-Uni : système ACAS

##### - **Pays obligeant le juge à proposer la médiation**

Slovénie

##### - **Pays imposant le préalable de la médiation**

Italie Loi 4 Mars 2010,

Argentine, Espagne

Pays contrôlant la qualité des médiateurs (Pologne, Espagne, Pays-Bas, Suède)

12h45 Déjeuner

## **VENDREDI APRES-MIDI : ATELIERS 14h30-18h**

Echanges d'expériences internationales et médiation transfrontières (Monde et Europe)

**Les participants choisissent un atelier**

### **1- Ateliers Français**

#### **a) Atelier Médiation familiale : protection de l'enfance et médiation familiale internationale.**

*Présidente : Lorraine Filion, Médiatrice familiale, responsable du service expertise et médiation au Centre jeunesse de Montréal, Québec (Canada).*

Film 50 mn : La troisième guerre mondiale. Réaction des enfants dans le conflit des parents séparés. Passage de scènes d'une médiation réelle avec un couple en conflit.

Réalisatrice Marquise Lepage. Producteur Marcel Simard. Débats.

Présentatrice du film : Lorraine Filion, médiatrice familiale, responsable du service expertise et médiation au Centre Jeunesse de Montréal, Québec, Canada, Présidente de l'Association Francophone des Intervenants auprès des familles séparées (AIFI)

*Marie Schmitt, psychothérapeute parents-enfants : la médiation, quel intérêt pour les enfants ?*

*TGI Marseille – Site pilote : médiations successorales*

*Marc Juston, Président du TGI de Tarascon*

*Danièle Ganancia, vice-présidente du TGI de Paris*

#### **b) Atelier Médiation administrative :**

*Président : Jean-Marc Le Gars, Conseiller d'Etat, Président de la Cour administrative d'appel de Lyon*

Peter Osten, Juge à Karlsruhe, Allemagne

#### **c) Atelier Médiation commerciale :**

*Président : Francis Casorla, Avocat Général honoraire à la Cour de cassation, Conseiller d'Etat à la Principauté de Monaco,*

*La conférence de règlement à l'amiable en matière commerciale et plus particulièrement lors des recours collectifs, l'honorable François Rolland, Juge en chef de la Cour Supérieure du Québec*

*La médiation, une gestion réparatrice du risque environnemental, Francis Casorla,*

*Médiation et conciliation devant les Tribunaux de Commerce, Jean-Bertrand Drummen, Président de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France*

*La médiation au Tribunal de Commerce de Paris, Bertrand Limon Duparmeur, Juge au tribunal de commerce de Paris, Délégué à la médiation*

#### **d) Atelier Médiation pénale :**

*Président : Jacques Faget*

*Un membre du Parquet Marseille ou Aix*

*La Médiation pénale au Royaume-Uni : Ruben Murdanaigum, Principal solicitor, UK*

*Paradoxe de la médiation pénale en France, Jacques Faget*

## 2- Ateliers anglais /français :

### e) La médiation transfrontière :

Président : *Arthur Trossen*

**17h45- 18h15 : Restitution des ateliers en plénière anglais et français : Stephen Bensimon. Traduction Deborah Selles**

Les organisateurs ont réservé quelques places pour les deux représentations du Festival d'Aix-en-Provence qui se jouent ce soir là (places de 30 à 70 euros).

Contactez L. BARADAT 06 60 80 78 64 [laubaradat@yahoo.fr](mailto:laubaradat@yahoo.fr)

## SAMEDI 7 JUILLET 2012

### 9h-11h Ateliers

Atelier Découverte	Atelier de perfectionnement	Atelier anglais
Pratique de la médiation <i>Jacques Salzer</i>	Comment gérer les résistances et les obstacles dans la médiation ? Jeux de rôles <i>Annie Plessy, directrice école des médiateurs CNV</i>	Pratique de la médiation et comment gérer les obstacles en médiation  <i>Suzanne Handman,</i>

**11h30 Discours de synthèse, *Jacques Faget***

11h50 Discours de clôture

Michel Dealberti, Président de la Fédération National des Centres de Médiation,  
le Président de Gemme

### Repas libre

**14h-19h :**

**Visite des calanques de Cassis** (découverte des Iles)

Au choix : balade côtière sur un vieux gréement, (70 euros)

ou promenade côtière en bateau

ou découverte des calanques en Kayak (35 euros)

ou promenade à pied dans le vieux port de Cassis

19h : Dîner au port de Cassis



## Inscription au colloque

Tarif entier = 390 euros avant le 15 avril 2012, 450 euros après cette date.

Deux jours = 290 euros.

Tarif réduit : (GEMME, AIX-MEDIATION) : 250 euros avant le 15 avril 2012, 290 euros après cette date.

**Les repas et excursions sont au choix du participant et en sus**

## PROGRAMME EXCURSIONS ET SORTIES

- **4 juillet 2012 - Les Baux de Provence et la cathédrale d'image**

- **7 juillet : Cassis et les calanques**, avec au choix : promenade bateau, (découverte des îles), balade côtière ou découverte des calanques en Kayak.

- **Découverte Bastides et Vignobles en pays d'Aix** : Bastides, Maison de la Ste victoire, dégustation à choisir entre le château de Roquefeuille, le domaine des Pinchinats, domaine de château Sumère, Domaine de Château Coussin.

- **Dimanche 8 juillet, possibilité d'excursion à l'Île de Porquerolles** (navette à La Tour Fondue, Presqu'île de Giens)

- **Concerts** tous les soirs à Aix dans le cadre du festival international.

**Les organisateurs ont réservé quelques places pour les deux représentations du Festival d'Aix-en-Provence qui se jouent le vendredi 5 juillet (Places de 30 à 70 euros) :**

- **Opéra de Ravel, L'enfant et les sortilèges**
- **Opéra de Charpentier, David et Jonathas**

**Le jeudi 4 juillet se joue les Noces de Figaro de Mozart** (places entre 190 et 240€).

Aucune place n'a été retenue. Mais si vous êtes intéressé, se rapprocher très vite des organisateurs car il restait très peu de places.

**Pour la reservation des places d'opéra, contacter L. BARADAT 06 60 80 78 64**

**Pour plus de renseignements sur l'inscription au colloque, contacter Christiane Gutierrez ou Laurence Baradat**

[Christiane.gutierrez1@orange.fr](mailto:Christiane.gutierrez1@orange.fr) Tel : 06 60 73 25 79 et fax : 04 76 92 12 61

[laubaradat@yahoo.fr](mailto:laubaradat@yahoo.fr) Tel 06 60 80 78 64

# HEBERGEMENTS :

**I. Hôtels : réservez au plus vite : deux autres congrès se déroulent à Aix aux mêmes jours et la ville est très prisée début juillet.**

**1. Hôtels réservés par les organisateurs directement en centre ville : 21 Chambres**

Pour ces hôtels, vous devez contacter l'hôtel directement en précisant que vous venez pour le Congrès. L'option est prise jusqu'au 30 Mars.

Hôtel des Arts, 69 bd Carnot, Aix 13 chambres 59 euros, + 7 euros petit dej

Hôtel de France : Rue Espariat, Aix 8 chambres AIX 83 euros + 10 euros pt dej

**2. Hôtels réservés par l'office du tourisme pour les quatre jours**

Pour ces hôtels, vous devez contacter directement l'office du tourisme. service hotel Congrès 04 42 16 11 83 ; mail : [hotelcongres@aixenprovencetourisme.com](mailto:hotelcongres@aixenprovencetourisme.com)

L'option est prise jusqu'à 45 jours avant la date du colloque.

Voir liste jointe

**3. Hôtels pour une nuit ou deux**

Pour une nuitée ou deux, veuillez contacter directement les hôtels en vous informant sur le site de l'office du tourisme d'Aix en Provence

**4. Hébergement chez l'habitant (médiateurs). Contacter Laurence Baradat**

Quelques places sont disponibles chez l'habitant amicalement et gratuitement. Merci de contacter les organisateurs.

**5. Hébergement au Centre de la Baume (dans la campagne aixoise, à 1/4 heure du centre ville par bus. Possibilité de se faire véhiculer par d'autres participants). Contacter Béatrice Brenneur [bbrenneur@gemme.eu](mailto:bbrenneur@gemme.eu)**

- Chambre individuelle avec salle de bains : 54 € une personne, petit-déjeuner inclus
- Chambre double avec sdb : 75 € pour 2 personnes, petit-déjeuner inclus
- Chambre individuelle avec salle de bains à l'étage (lavabo dans la chambre) : 38 €, petit déjeuner inclus

**6. Hébergement en location meublée en centre ville ou extérieur (villa, studio ou 2 pièces).**

Quelques appartements et studios sont en location par les particuliers. Quelques options ont été prises sur certains meubles suivants. Réservez vite, ils sont pris d'assaut. Contactez l'office du tourisme en signalant que c'est pour le congrès.

**- studios**

Avec option 30 mars 15 avril : 5 pour des prix allant de 350 à 550 la semaine . Certains louent à la nuit.

**- T2**

8 T2 réserves avec option. prix entre 330 et 600 euros

**- Maisons**

Une très grande maison pour 22 personnes (300 m<sup>2</sup>) avec piscine sur AIX :

Disponible à ce jour : 3000 euros par semaine, tout compris, à partager entre les participants

**Hôtels réservés par l'office du tourisme pour les quatre jours (option hébergement ci-dessus n° 2) :**

# Aix en Provence

## LA PROVENCE PAR EXCELLENCE

**Congrès international judiciaire de la médiation  
4 au 7 juillet 2012**

---

**BULLETIN INDIVIDUEL DE RESERVATION HEBERGEMENT**

---

A envoyer avant le **18 mai 2012** à l'adresse suivante :

*Au-delà de cette date, les tarifs et hôtels proposés ne seront plus garantis.*

**Office de Tourisme / Service Hébergement Congrès**

Les Allées provençales – 300, avenue Giuseppe Verdi - 13100 Aix-en-Provence

Tél. : 04.42.161.009 / Fax : 04.42.161.179 / @mail :

**[hotelcongres@aixenprovencetourism.com](mailto:hotelcongres@aixenprovencetourism.com)**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

---

Société/Organisme Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

@mail : \_\_\_\_\_

DATE ARRIVEE : \_\_\_\_ / 07 / 2012

DATE DEPART : \_\_\_\_ / 07 / 2012

Hôtels & Résidences	Tarifs Moyens / Nuit (PDJ / Taxe Séjour non inclus)	Ordre de Préférence (1 à 3)	<u>Single</u> (1 pers.)	<u>Double</u> (2 pers.)	<u>Twin</u> (2 lits)
Escale Oceania 3*	140 € (PDJ inclus)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artea 2*	108 €		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Campanile Beauvalle 2*	85 €		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De France 2*	83 €		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Mozart 2*	61€ - 75 €		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rés. Les Floridianes	126 €		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Autres hôtels, résidences et maisons d'hôtes : nous consulter*

Afin que la réservation soit effective, les congressistes devront communiquer leur **numéro de carte de crédit + date d'expiration** ou un **chèque d'acompte à l'ordre de l'hôtel**. Le montant de l'acompte et le nom de l'hôtel vous seront précisés par l'Office de Tourisme.

- **Chèque (attendre l'attribution de l'hôtel avant d'établir le chèque)**
- **Carte de Crédit**

Visa

Eurocard Mastercard

American Express

Numéro Carte de Crédit : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / Date Expiration :  
\_\_\_\_ / \_\_\_\_

Cryptogramme : \_\_\_\_\_

**CONFIRMATION** : Chaque congressiste recevra une confirmation, indiquant les modalités de la réservation et les coordonnées de l'établissement.

**CONDITIONS D'ANNULATION** : Toute demande d'annulation ou modification de dates doit être faite par lettre ou télécopie ou mail. Seules les demandes d'annulation qui parviendront au plus tard **48h avant la date d'arrivée** pourront être prises en considération. Passé ce délai, l'hébergeur se réserve le droit d'encaisser une nuit.

Date:

Signature: